

Sont présents :

DIRECTIONS ET ENSEIGNANTS

M. Yves Legault - directeur général
Diego Bourjeily – directeur général adjoint
M. Christos Katiforis - directeur de niveau – 5^e secondaire
Mme Marie-Christine Parent - directrice de niveau – 1^{re} secondaire
M. David Thibault – enseignant
M. David Lajeunesse – enseignant

PARENTS

Mme Geneviève Chidiac- secondaire 1
Mme Marie-Claude Gariépy- Trésorière – secondaire 2
Mme Caroline Delisle - Présidente – secondaire 4
Mme Lyne Larouche– secondaire 5
Mme Marie-Heureuse Niyitegeka- Secrétaire – sans désignation

Absents(es):

M. Benoit Boisvert- secondaire 3
Mme Marie-Josée Jarry – Vice-présidente – sans désignation
M. Prophète Louis– sans désignation

Invité(es):

S/O

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion: 19h00

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- ✓ Adopté avec ajout des points suivants au varia :
 - Annonce de la promotion et rôle de Diego Bourjeily
 - Le projet parascolaire robotique
 - La journée couleur
 - La proposition d'un ancien élève

3. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 26 mars 2024

- ✓ Adopté

4. Rapport financier mai 2024

Les dépenses de cette année scolaire ont dépassé les cotisations. Le solde en fin d'année correspondrait au report de l'année 2022-2023 qui n'aurait pas été dépensé.

À noter qu'un des projets de cette année a été annulé, soit le parascolaire robotique pour des raisons de temps. Le responsable sera contacté afin de savoir s'il est possible d'acheter l'équipement cette année en prévision de l'utilisation l'année prochaine.

La question a été posée lors de la rencontre quant à savoir si des projets de dernière minute réalisables pourraient être soumis. Il a été décidé que des projets encore réalisables pourraient être soumis jusqu'au 15 juin. Le comité des parents approuverait via courriel.

Revenu (cotisations 2023-2024) : 42 575,00\$

Ajustements :	145,00\$
Surplus reporté de 2022-2023 :	18 061,48\$
Disponible en début d'année académique :	60 491,48\$
Dépenses accordées à ce jour :	48 541,45\$
Solde :	11 950,03\$

5. Suivi des activités

5.1. Conférences :

Jeudi 25 avril 2024 à 19h00.

Thème : Les défis des premières relations amoureuses chez nos jeunes.

Animée par Valérie Morency, sexologue spécialisée en éducation à la sexualité. Conférence en présentiel au Collège Citoyen.

Il y a eu 45 participants, parents des deux collèges. Pour à peu près 3 000 parents, 45 participants, soit moins de 2%, est une faible participation. Pour l'année prochaine, le Comité tentera une nouvelle approche. Un sondage d'intérêt sera préparé

5.2. Conseil des élèves

Le conseil des élèves a proposé deux projets pour l'année scolaire en cours; soit le projet des bureaux et le projet de la publicité pour des toilettes propres (en partenariat avec l'école qui travaille sur le projet de réparation des salles de bain).

Les deux projets seront complétés avant la fin de l'année scolaire.

Comme stratégie de collaboration et de succès pour nos projets, il a été suggéré, pour l'année scolaire 2024-2025, de faire participer le représentant du conseil des élèves à une partie des rencontres du comité des parents. Ceci rendra le comité des parents plus accessible au conseil des élèves, et permettra le partage des idées et la collaboration efficace.

6. Parascolaires et réseaux sociaux, question d'un parent

6.1. Un parent a écrit au comité concernant la question d'accessibilité et de l'inclusion. Le lien du ministère lui a été envoyé en réponse à sa demande, par la présidente du comité.

6.2. Un parent a écrit au comité concernant l'utilisation des réseaux sociaux par les coachs des activités du parascolaire et sur l'approche de certains coach axé sur la performance. Le Collège a bien pris connaissance des commentaires des parents du Comité et du parent qui a contacté le Comité. Le secteur du parascolaire compte près de 70 employés, occasionnels, à quelques heures par semaine. L'encadrement de ceux-ci est un défi. Pour la prochaine année, le Collège va encadrer et ne pas utiliser les réseaux sociaux pour communiquer avec les élèves inscrits au parascolaire et parents. D'autres moyens seront privilégiés. Les réseaux sociaux seront réservés à l'usage habituel : promotion des événements, communications grand-public. L'approche d'encadrement sera travaillée. Le Comité en fera suivi durant l'année prochaine.

7. Dates des galas méritas et implication des parents

Les dates des galas méritas ont déjà été déterminées :

- i. 29 mai – 3^{ème} secondaire
- ii. 30 mai – 4^{ème} secondaire
- iii. 5 juin – 1^{ère} secondaire
- iv. 6 juin- 2^{ème} secondaire
- v. 12 juin – 5^{ème} secondaire

8. Date potentielle de l'assemblée générale à l'automne

Semaine du 23 septembre. À établir à la prochaine rencontre.

Il est souhaité de faire la rencontre en présence. Donner l'opportunité aux parents de venir au Collège et peut-être, faire une présentation du Code de vie ou autre présentation d'intérêt.

9. Nouvelles du collège

9.1. Annonce de la promotion et rôle de Diego Bourjeily

10. Varia

10.1. Le projet parascolaire robotique : Un parent dont le jeune a participé à l'événement robotique auquel le Collège était inscrit mentionne avoir été déçu du peu de soutien et du peu d'envergure. La représentation de l'équipe du Collège n'était pas étoffée. Les élèves auraient pu profiter d'une meilleure mobilisation de d'autres groupes du Collège pour les soutenir au niveau des décors, affiches, chandails, promotion. Il est souhaité que l'année prochaine, puisque ces élèves représentent le Collège, l'activité soit mieux préparée. Le parent en fait mention à la personne qui s'occupait de ce parascolaire.

10.2. La journée couleur / pour la cause : Un parent se demande si certains élèves sont désavantagés lors des journées couleurs. Il semble que certains élèves vont magasiner, s'acheter des vêtements neufs pour les journées couleurs. Le personnel du Collège rassure, le parent à l'effet que les élèves ne sont pas dans l'obligation de participer. Que certains ne participent pas et que, si c'est le cas, il ne semble pas y avoir d'intimidation et qu'elle ne serait pas tolérée le cas échéant.

10.3. La proposition d'un ancien élève : Un ancien élève propose au Collège de faire la promotion d'un événement qu'il tient, soit un après-bal unissant plusieurs écoles. L'événement aurait lieu à Montréal. La demande de l'ancien élève est d'envoyer le message aux élèves de secondaire 5. Après analyse des informations transmises, le Comité des parents ne recommande pas au Collège d'aller de l'avant avec la publicité de cet événement. Les élèves ont d'autres moyens de connaître les événements qui leur sont destinés et doivent organiser leurs fêtes suivant le bal à leur guise. Le Collège, aux yeux du Comité, ne peut promouvoir un événement plus qu'un autre.

11. Levée de la réunion :

Prochaine rencontre : à déterminer par Doodle selon les disponibilités car celle du 12 juin doit être annulée puisque c'est la soirée de remise des diplômes.

Mme Marie-Heureuse Niyitegeka, secrétaire du comité des parents 2023-2024. Caroline Delisle, présidente.